

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Ce dossier constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation

1- OBJET DE LA DEMANDE :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Terrasse sur Trottoir | <input type="checkbox"/> Chevalet (Maxi : H 1.20 m x L 0.80 m) |
| <input type="checkbox"/> Contre terrasse sur trottoir | <input type="checkbox"/> Terrasse sur stationnement |
| <input type="checkbox"/> Etalage | <input type="checkbox"/> Parasol Géant |

2- IDENTIFICATION DE LA SOCIETE ET DU COMMERCE :

Raison Sociale : <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SAS <input type="checkbox"/> Autre :	
Nom de la société :	
N° de SIRET :	
Nom du commerce :	
Adresse du commerce :	
Activité exercée :	
Jours d'ouverture : du _____ au _____	Fermeture : _____
Horaires : de _____ h à _____ h & de _____ h à _____ h	

3- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : Propriétaire Gérant Autre :

Prénom : Nom :
 Adresse de facturation :
 Commune : CP :
 Téléphone : Mail :@.....

	<p>Pour rappel, les travaux d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public sont soumis à autorisation du maire et ne peuvent être effectués qu'après le dépôt d'un dossier permettant de vérifier la conformité</p>
---	---

Cette demande ne vaut pas acceptation, et reste soumise à vérification et autorisation de la commune d'Ax Les Thermes par arrêté.

L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite.

A, Le / /

Signature :

Pièces à fournir :

TERRASSES		CHEVALET – ETALAGE – PARASSOL GEANT	
1	Extrait K bis de moins de 3 Mois	1	Extrait K bis de moins de 3 Mois
2	Licence ou attestation de non-vente d'alcool	2	Croquis côté de l'installation faisant apparaître les trottoirs (face et coupe pour saillies)
3	Titre de propriété ou bail de location	3	Photo de la façade
4	Permis d'exploitation + PVBAN (si vente d'alcool de nuit)	4	Système de fixation
5	Etude d'impact acoustique si diffusion de musique amplifiée avec seuil du calage du limiteur ou attestation de non-diffusion	5	Une attestation d'assurance couvrant les risques relatifs à l'occupation du domaine public
6	Copie CNI (carte nationale d'identité en cours de validité)		
7	Une attestation d'assurance couvrant les risques relatifs à l'occupation du domaine public		

A l'exception de l'extrait K bis, les pièces fournies ne seront pas conservées dans le service

Toute demande incomplète ne sera pas instruite

« La commune de Ax Les Thermes vous informe que les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des permissionnaires pour l'occupation privative du domaine public. Seuls sont destinataires des données le service gestionnaire du dispositif et l'élu référent. Conformément à la loi « Informatique, Fichiers et Liberté » du 6 janvier 1978, Modifié par Ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la commune d'Ax Les Thermes, par voie postale à Mairie Ax Les Thermes service ODP place Roussel 09110 Ax Les Thermes ou par mail à contact@mairieax.fr. »